

commune de

# Billé

Bulletin municipal  
Février 2025



**LOTISSEMENT  
LES PRES DU BOURG**



**PARCELLES A VENDRE**

**26 LOTS  
260 à 419 m<sup>2</sup>**

*Cadre agréable respectueux de l'environnement  
En plein centre bourg  
Proche de tous les services*

*Informations à la Mairie de Billé  
02-99-97-60-33*

## Sommaire

Le Mot du Maire	3
Vie Municipale	4 à 11
Vie Associative	12 à 21
Infos Diverses	22 à 30
Nouveautés	31
Photo des classes	32



MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Bientôt 16 ans ?**

**PENSEZ AU RECENSEMENT !**

**Pour qui ?**

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est  
obligatoire!

**Pourquoi ?**

- Grâce au recensement :
- inscription d'office sur les listes électorales
  - convocation en JDC
  - possibilité de s'inscrire aux concours et examens
  - possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**

Rendez-vous en mairie ou  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



INSTAGRAM  
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)

LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse

X  
[@DSNjeunesse](https://www.x.com/DSNjeunesse)

YOUTUBE  
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

# Le Mot du Maire



Chères Billéennes et Billéens,

Ce bulletin me donne l'occasion de vous adresser tous mes vœux de bonheur, que cette année 2025 vous soit heureuse, pleine de promesses et d'épanouissements personnels et professionnels.

Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance et la peine.

L'année 2024 est derrière nous, sur le plan international elle restera celle de l'enlèvement et de la poursuite de la guerre en Ukraine après 3 ans de conflit, celle de la guerre au Moyen Orient. Au niveau national, depuis les élections européennes de juin 2024 et les législatives qui ont suivi, nous connaissons une instabilité politique inédite. Nous constatons également les signes du dérèglement climatique avec des conséquences terribles sur les populations avec son lot de catastrophes naturelles comme à Mayotte dernièrement.

L'année 2024 a connu certes toutes ces difficultés, ces incertitudes mondiales et nationales qui impactent notre quotidien mais gardons aussi en mémoire les événements joyeux et heureux comme le déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de cet été, la réouverture de la Cathédrale Notre Dame de Paris, ces deux événements incarnent la ferveur et la réussite française qu'elle soit sportive, technique ou autre.

C'est dans ce contexte, avec toutes ces contradictions, que nous travaillons chaque jour pour améliorer le quotidien de notre population.

Notre population, justement, je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui sont arrivés dans le courant de l'année 2024. Je les invite à venir en mairie afin de faire une meilleure connaissance de nos services et de s'inscrire sur la liste électorale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population retenue par les services de l'État sera celle de 2022, soit 1062 habitants.

Cette référence servira de base de calcul pour l'obtention des différentes aides de l'état dont la D.G.F. (dotation globale de fonctionnement) mais également pour nos participations à nos différentes structures intercommunales comme le SIVOM, le SIRS, transport scolaire et cantine ainsi qu'au centre de loisirs.

Le recensement effectué en 2024 sur notre commune sera pris en considération ultérieurement mais nous avons déjà noté un nombre de logement légèrement supérieur avec une densité par habitation moins importante, c'est ce qu'on appelle la décohabitation. En 1968, la densité était de 3,30 par logement, Billé comptait 689 habitants, en 1975 la densité par logement passait à 3.05 pour 564 habitants soit 125 habitants de moins en 7 ans. Entre nos deux derniers recensements, nous passons de 2.5 en 2018 à 2.3 en 2024. Les dernières constructions ou rénovations et l'excédent naturel des dernières années qui est la différence entre les naissances et les décès, ne suffisent pas à maintenir le niveau de population. Le recensement de 2024 confirme cette tendance.

Pour 2024, nous avons enregistré 13 naissances, 6 décès et un mariage.

Afin d'accueillir de nouveaux habitants la municipalité, après la révision du PLU, s'est engagée dans la création d'un lotissement baptisé « Lotissement des Prés du Bourg ». Le permis d'aménager a été déposé au mois de décembre. Nous espérons un démarrage des travaux cet été.

Ce lotissement sera différent des autres déjà présents sur la commune, la gestion des eaux pluviales se fera à la parcelle, il n'y aura pas de canalisation pour les eaux pluviales.

Ce choix s'inscrit dans une démarche environnementale et de bon sens puisque la perméabilité du sol le permet.

Vous l'avez bien compris, ce projet de lotissement nous a mobilisés énormément sur 2024, ce sera encore le cas pour l'année 2025.

Dans un souci d'équilibre budgétaire, nous serons amenés à limiter d'autres investissements.

Néanmoins, afin d'améliorer l'organisation et la qualité des repas, le conseil municipal a investi dans un self-service à la cantine de Billé.

Dans la salle des fêtes, l'éclairage a été refait avec des luminaires LED plus modernes et moins énergivores. Un vidéoprojecteur et un écran ont été installés

Dans le cadre du SIVOM « le pôle santé » s'est doté de deux cellules supplémentaires pour les kinés dont une salle de motricité.

En 2025, tout le territoire de la commune sera couvert par le réseau de la fibre optique. La commercialisation, initialement prévue au printemps 2026, pourrait intervenir fin d'été ou début d'automne.

Je remercie tous les riverains qui ont contribué au bon déroulement du déploiement du réseau en procédant à l'élagage des branches ou des arbres qui s'avéraient gênants.

En ce début d'année, je voudrais également remercier chaque présidente, chaque président, chaque bénévole pour le temps consacré au bon fonctionnement de leur association ainsi que les commerçants qui participent au dynamisme de la commune.

J'adresse aussi tous mes remerciements à l'ensemble du personnel communal et aux élus qui m'accompagnent. Diriger une commune n'est pas un exercice solitaire mais solidaire. Tout n'est pas parfait, tout ne se passe pas comme prévu, au rythme souhaité mais nous sommes toujours mobilisés pour rendre Billé agréable à vivre. Comptez sur notre engagement.

Le Maire, D. Balluais

# Marcel Roussel



Monsieur Marcel ROUSSEL nous a quittés,  
Maire de 1965 à 2014.

Marcel Roussel nous a quittés le 23 décembre 2024 à l'âge de 88 ans.

Né au village de Mésaubouin en 1936 dans une famille nombreuse et catholique, Marcel est toujours resté fidèle à sa commune de cœur, Billé. Seules, les années de service militaire et de ses études à Châteaugiron l'ont éloigné de la ferme familiale.

A l'âge de 28 ans, Marcel est sollicité par certains conseillers municipaux pour devenir le maire de la commune.

C'est le début d'une grande aventure qui va durer 49 années. 49 années d'engagement au service de Billé et de ses habitants. Pendant toutes ces années, le travail accompli avec les différentes équipes municipales est toujours visible, la commune de Billé est marquée de son empreinte par :

- La création d'un terrain de foot,
- Le remembrement au début des années 1970,
- La création de plusieurs lotissements,
- Le transfert du cimetière,
- La construction de la salle des sports dans les années 1980,
- L'aménagement de la station d'épuration,
- La construction de la salle des fêtes,
- La réhabilitation de la mairie,
- Le PLU qui a succédé à la carte communale,
- La construction du pôle enfance et du pôle santé.

Toutes ces réalisations marquent indéniablement son passage mais il faut ajouter tout le travail du quotidien de la fonction de Maire.

Grâce à ses qualités reconnues de tous, Marcel était très investi dans les structures intercommunales, notamment comme vice-président à Fougères Communauté et Président de plusieurs syndicats intercommunaux.

Dans son milieu professionnel, Marcel était également très engagé notamment dans le milieu coopératif comme Président de la coopérative des 3 Provinces.

Au-delà de toutes ces responsabilités, Marcel était un homme avec des valeurs humaines, une capacité d'écoute et de partage avec le souci d'œuvrer toujours dans le sens de l'intérêt général.

Le conseil municipal se joint à moi pour adresser à son épouse Jeannine, à ses enfants et à tous ses proches nos plus sincères condoléances.

Merci Marcel.

## Les décisions du conseil municipal 5 septembre / 17 octobre / 21 novembre / 12 décembre

### URBANISME / AMÉNAGEMENT / TRAVAUX

#### • AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES PRÉS DU BOURG »

Depuis fin 2023, le Conseil Municipal travaille à la création du lotissement « Les Prés du Bourg ». La Société Orchestr'AM nous accompagne en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, jusqu'à l'achèvement des travaux et la livraison de la réalisation du lotissement. Elle apportera également son soutien pour la commercialisation des lots viabilisés. Fin 2023, la maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'Atelier Bouvier Environnement de Pacé (VRD, paysagiste), accompagné par la Société IAO SENN pour les aspects environnementaux et hydrauliques.



En collaboration avec ces partenaires, des études préliminaires ont permis de mettre en avant les atouts et les contraintes du site pour définir un schéma d'aménagement et une demande de permis d'aménager a été déposée en décembre 2024. Dans l'attente du résultat de cette demande, lorsque le coût total du projet aura été défini par l'architecte, un appel d'offre va être lancé afin de pouvoir sélectionner les différentes entreprises qui seront amenées à intervenir pour les travaux de ce futur lotissement.

Le lotissement sera localisé à l'angle de la rue de Fougères et de la route de Parcé sur la totalité de la parcelle cadastrale N° 000 D 769 et partiellement sur la N° 000 ZD 22, dans la continuité de l'urbanisation existante du centre-bourg. Sa superficie de 15606 m<sup>2</sup> pourra accueillir 26 lots, dont 1 lot de 3 logements, soit 28 logements. La surface des lots commercialisés s'étendra de 260 à 419 m<sup>2</sup>.

Après études de différents scénarios, le conseil municipal a choisi de retenir le plan d'aménagement ci-dessus. Les voiries seront composées de 2 voies d'accès principales et de voies secondaires en impasse. L'accès au lotissement se fera depuis la rue de Fougères et la route de Parcé mais les sorties se feront uniquement sur la route de Parcé. Le stationnement se fera sur les parcelles privatives complété par 13 places sur l'espace public. Les différentes liaisons douces permettront aux piétons d'avoir accès aux nombreux espaces verts publics arborés ainsi qu'à la zone humide qui pourra constituer un espace de détente collectif.

Ce projet présente une topographie descendante vers le sud-est avec une pente de 7,8%. Ce profil, combiné à une bonne perméabilité du sol, a permis au conseil municipal de faire le choix d'une gestion des eaux de ruissellement à la parcelle de manière surfacique en infiltration. En l'absence de canalisations souterraines, des noues paysagères (fossés) et autres zones de retenue seront créées le long des axes principaux afin de gérer l'infiltration et la filtration des eaux de ruissellement venant des espaces publics ou des surverses des lots.

#### • URBANISME

##### • DROIT DE PRÉEMPTION (DPU)

Le DPU est une procédure qui permet à la commune d'acquérir en priorité certains terrains sur des zones définies du Plan Local d'Urbanisme. Ce périmètre se limite aux zones U et AU (bourg élargi).

La commune de Billé ne fait pas valoir son droit de préemption concernant la cession des biens situés :

- 9 rue de Fougères
- 4 rue de l'Église
- 8 rue des Chênes
- 6 rue de l'Église
- Parcelle D 785 pour une superficie de 00ha04a11ca

## • ENTRETIEN DES MARQUAGES ROUTIERS : DEVIS DE L'ENTREPRISE MAVASA

Suite à notre sollicitation, l'entreprise MAVASA de Changé (53) a présenté une offre commerciale d'un montant de 8 053.77 € HT soit 9 664.52 € TTC concernant les travaux de marquages routiers sur toute l'agglomération.

*Le conseil municipal a décidé de retenir cette entreprise.*

## MAIRIE

## • MISE À JOUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public afin de choisir les entreprises. Suite au départ de certains élus, le conseil municipal a été amené à mettre à jour sa commission d'appel d'offres.

La liste des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) se présente comme suit :

*Membres :* Daniel BALLUAIS (président d'office)  
Colette JUGUET  
Jean BOUËSSEL DU BOURG  
Amélie LERAY

Dans le cadre du marché de travaux du futur lotissement, la commission d'appel d'offres sera sollicitée afin de désigner les entreprises retenues.

## • MODIFICATION STATUTAIRE DE FOGÈRES AGGLOMÉRATION RELATIVE À LA RESTITUTION DE VOIRIE

Une modification statutaire de Fougères Agglomération, intervenue au mois de septembre 2024, a porté sur le transfert de certaines compétences, ce qui a entraîné la restitution de 23.65 kms de voirie aux communes.

Le coût d'entretien moyen de ces 23.65 kms est évalué à environ 41 000.00 € par an.

Concernant la commune de Billé, Fougères Agglomération propose de restituer 2.97 kms (voir le plan ci-joint).

Ce linéaire de voirie correspond à l'accès aux landes de Jaunouse. La commission d'évaluation des charges transférées a estimé à 5 149 € le coût annuel d'entretien pour cette portion.



## • RÉFLEXION AUTOUR D'UN PLU INTERCOMMUNAL (PLUi)

Pour information, les élus communautaires ont mené une réflexion sur l'opportunité de l'élaboration d'un PLUi.

Les éléments déclencheurs de cette réflexion sont la loi climat et résilience avec Zéro Artificialisation Nette des Sols, la révision du SCOT du pays de Fougères ainsi que l'incitation de l'État de plus en plus ferme en matière de coordination des PLU communaux.

Un PLUi est une stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour 10 à 15 années.

Il a pour cible l'harmonisation des politiques d'urbanisme et d'aménagement locales autour d'un projet commun. La mise en place effective d'un tel PLUi nécessitera plusieurs années durant lesquelles le PLU de Billé s'appliquera sur notre territoire.

## • ZONES D'ACCÉLÉRATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Néanmoins, les demandes d'autorisation devront faire l'objet d'instruction au cas par cas et respecter les dispositions réglementaires.

La loi prévoit que la commune doit déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAE nR doit être prise au plus tard le 31 décembre 2024, puis transmise au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables nécessaires à la transition énergétique.

Suite à cette concertation qui s'est déroulée du 11 septembre au 11 octobre 2024, un débat s'est tenu au sein du conseil municipal le 17 octobre 2024. Les élus ont retenu exclusivement la filière solaire sur l'ensemble du territoire communal. Cela concerne les bâtiments les mieux exposés et un potentiel d'ombrières sur les zones artificialisées, c'est-à-dire les parkings. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables et autorise Mr le Maire à transmettre la cartographie retenue à Mr le Préfet.

## • ATTRIBUTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES (FDC)

Le Fonds de Développement des Communes (FDC) est une subvention versée par Fougères Agglomération aux communes membres. Cette subvention vise les dépenses d'investissement. Cette participation financière ne peut excéder 50 % du montant HT restant à la charge de la commune.

Par délibération pour l'exercice 2024, l'assemblée communautaire a fixé le montant du FDC pour la commune de Billé à 15 614 €.

Le FDC a été affecté, en 2024, à l'aménagement du plateau de ralentissement route de Saint Georges de Chesné.

## • DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AMBITIONS COMMUNES RELATIVE À L'ACQUISITION DU SELF DE LA CANTINE DU PÔLE ENFANCE

Le conseil municipal a validé les devis de l'entreprise Hervé Girault (12 966 € HT, soit 15 559.20 € TTC) et de l'entreprise A-S Plomb Elec (407 € HT, soit 447,70 € TTC), relatif à l'acquisition du self du pôle enfance. Le lave-vaisselle a également été changé pour un montant de 7614 € TTC.

Cette dépense a été subventionnée par le dispositif « Ambitions Communes » du département d'Ille-et-Vilaine.

Ce dispositif du département répond au renouvellement de sa politique de soutien à l'égard des communes.

Amélie Polygné  
Nouvelle agent  
de restauration scolaire



DÉPENSES	MONTANT HT	SUBVENTIONS	RECETTES	TAUX
Acquisition (devis GIRAUD)	12 966.00 €	Fonds « Ambition Communes » (Département)	4 578.00 €	34.23 %
Electricité (devis A S plomb-élec)	407.00 €	Fonds propres 	8 795.00 €	65.77 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 373.00 €</b>		<b>13 373.00 €</b>	<b>100 %</b>



## • NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Le Maire a informé le Conseil Municipal de la possibilité de nommer un conseiller municipal délégué pour accompagner le bureau municipal dans ses missions. Après discussion, le Conseil a accepté la nomination de Mr Manuel RIBEIRO à ce poste.



## • RECRUTEMENT DU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Suite au départ de la secrétaire générale de mairie, le poste se trouve vacant. Une offre de recrutement a été lancée. Afin d'assurer la continuité des services, la mairie a mandaté le Centre De Gestion 35 pour accueillir un agent des missions temporaires qui assurera l'intérim le temps du recrutement.

## • RÉFORME DE LA PROTECTION SOCIALE

Ressources humaines : Adhésion à la convention de participation Prévoyance du CDG 35 (garantie maintien de salaire).

La réforme de la protection sociale complémentaire des agents du service public porte sur 2 volets.

Un premier volet relatif aux indemnités journalières et le deuxième concerne la complémentaire santé. Dans un premier temps, il s'agit de traiter le premier volet, à savoir la participation à la prise en charge des indemnités journalières, de fixer le montant de la participation de la commune ainsi que le choix d'adhésion ou non à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le CDG 35 et Territoria Mutuelle.

*Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal ayant délibéré :*

- Adhère à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue par le CDG 35 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- Accorde sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels,
- Fixe le niveau de participation financière de la commune à hauteur de 15 euros par agent et par mois.

## • DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RPI BILLÉ-COMBOURTILLÉ-PARCÉ A LA VILLE DE FOGÈRES (2023-2024)

Après avoir informé l'assemblée délibérante que deux élèves fougerais fréquentent l'école privée de Billé en maternelle et en élémentaire, il est décidé à l'unanimité, après calcul du montant des frais de participation aux charges de l'école privée de la commune, de demander à la ville de Fougères la somme de 1328,10 euros. Cette somme est ensuite reversée à l'ADOGEC du RPI.

1 enfant en maternelle	=	904,10 €
1 enfant en élémentaire	=	424,00 €
<b>TOTAL</b>	=	<b>1328,10 €</b>

## • PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES de ROMAGNÉ et JAVENÉ ANNÉE SCOLAIRE / 2024 / 2025

Le conseil municipal valide la demande de participation aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les autres communes.

ROMAGNÉ	ÉCOLE PRIVÉE
1 enfant en maternelle x 1 236,62 €	1 236,62 €
<b>Total</b>	<b>1 236,62 €</b>

JAVENÉ	ÉCOLE PRIVÉE
2 enfants en maternelle x 1 187,75 €	2 371,50 €
4 enfants en élémentaire x 285,74 €	+ 1 142,96 €
<b>Total</b>	<b>3 514,46 €</b>

JAVENÉ	ÉCOLE PUBLIQUE
2 enfants en maternelle x 1 185,75 €	2 371,50 €
6 enfants en élémentaire x 285,74 €	+ 1 714,44 €
<b>Total</b>	<b>4 085,94 €</b>

## • CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (CLSH) : DEMANDE D'ACOMPTE SUR SUBVENTION 2025

Le versement des subventions annuelles aux associations s'effectue au mois d'avril.

Le centre de loisirs sollicite la commune de Billé pour le versement d'un acompte sur la subvention annuelle de 2025 afin d'assurer un équilibre de trésorerie pour la période de janvier à avril 2025. À titre indicatif, la subvention annuelle de 2024 s'élevait à 20 054.22€.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve le versement d'un acompte de 7 000€ à l'association du centre de loisirs en janvier 2025.*

## • SCOT-RAPPORT TRIENNAL RELATIF À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La loi n°221-1104 du 22 août 2021 dite « climat et résilience » complétée par la loi n°2023-630 du 20 juillet 2023, a pour objectif général d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050 d'une part, d'autre part un objectif intermédiaire de réduire de moitié la consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

L'article L.2231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales acte l'obligation pour les collectivités locales de matérialiser une partie de l'objectif fixé par la loi susvisée, en fournissant un rapport triennal relatif à la consommation foncière.

Pour la commune de Billé, l'élaboration du rapport est réalisée grâce à l'extraction des données via le logiciel d'Autorisation du Droit des sols-SCOT du pays de Fougères.

Les données ci-dessous couvrent, la consommation foncière par usage, de la période du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2024.

	Activités commerces	Equipements	Habitat	Infrastructure	Urbain mixte et bâti divers	Total 2021-2024
Fougères Agglomération	22.7	8.4	67.2	0.1	0	98.4
Secteur sud est de Fougères agglomération	7.0	0.2	6.5	0.1	0	13.8
Commune de Billé	0	0	0.24	0	0	0.24

*Les membres du conseil municipal prennent en compte les éléments du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols du SCOT du Pays de Fougères. Ce document est disponible en consultation libre en mairie.*

## • MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

La commune sollicite le syndicat d'énergie, pour intégrer dans son marché de fourniture d'électricité 2026- 2027, les différents points de livraison d'électricité de la commune de Billé. La consultation est en cours par le syndicat d'énergie d'Ille et Vilaine.

En parallèle, la mairie a sollicité un comparatif entre les prix en offre de marché et le tarif réglementé afin de guider la collectivité dans son choix. Ce comparatif fait apparaître qu'aujourd'hui l'offre de marché proposée par le SDE 35 est plus compétitive que le tarif réglementé.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition d'intégrer tous les points de livraison dans l'offre de marché.

## • CHAUFFAGE LOCAL TERRAIN DES SPORTS

Un système de chauffage supplémentaire a été installé dans le local utilisé par l'association palets pour un montant de 676.43 € TTC.

## • PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE FOGÈRES AGGLOMÉRATION

Le rapport a été présenté par Mr le Maire. Le document peut être consulté en Mairie ou sur le site de Fougères Agglomération (<https://fougeres-agglo.bzh>).

# URBANISME

## Les permis de construire

- EARL de La Ronse, 15 La Ronse : construction d'une fosse béton
- EARL de La Ronse : extension et construction d'une stabulation, construction d'une laiterie et construction d'un silo
- Stéphane THOUIN, Le Jaunay du Haut : Construction d'un hangar et d'une serre

## Le permis d'aménager

Mairie de Billé, 5 Rue de Fougères : Aménagement d'un lotissement de 26 lots sur 15 606 m<sup>2</sup>

## Les déclarations préalables

- |   |  |
|---|--|
| Nova Energie – 11 rue de la Cosvinière      | : installation panneaux photovoltaïques          |
| EDF – 1 rue du Clos Bocager                 | : installation générateur photovoltaïque         |
| Christian PARICHON – 1 rue des Etangs       | : installation panneaux photovoltaïques          |
| Sylvain CHASTANET – 16 rue de la Cosvinière | : implantation d'un abri de jardin               |
| Jacky TALIGOT – 50 Le Haut Monceau          | : installation panneaux photovoltaïques          |
| Nova Energie – 9 Leutière                   | : installation panneaux photovoltaïques          |
| SARL SUNWEST – 2 rue des Chênes             | : installation panneaux photovoltaïques          |
| France NEW ENERGIE – La Rouelle             | : isolation des murs par l'extérieur             |
| Régine JOULAIN – 9 Mésauboin                | : abattage de 2 arbres et plantation de 2 arbres |
| Nova Energie – 10 La Royandière             | : installation panneaux photovoltaïques          |
| Thérèse JOUSSELIN – 9 rue de Bellevue       | : isolation de la maison par extérieur           |
| Lola MARION – 20 Ruffin                     | : pose de menuiseries                            |
| NOVA ENERGIE – La Trétonnière               | : installation panneaux photovoltaïques          |
| Kévin DAUVERGNE – 12 Sur la Haye            | : création de 3 vélux                            |
| Rocky RUSU – 2 rue de l'Eglise              | : changement de destination                      |

# TARIFS 2025

## SALLE POLYVALENTE

### PARTICULIERS

Types de locations	Habitants de Billé	Habitants hors commune
<b>Grande salle</b>		
Grande salle avec cuisine	267€	445€
Journée supplémentaire	133€	222€
Grande salle sans cuisine	222€	333€
Réveillon	612€	728€
<b>Petite salle*</b>		
Petite salle avec cuisine	133€	-
Journée supplémentaire	66€	-
Petite salle sans cuisine	55€	-
Repas, vin d'honneur		
Réveillon	222€	-
<b>Vaisselle</b>		
Couvert par personne	0,74€	0,74€
Verre pour vin d'honneur, tasse	0,27€	0,27€

- Petite salle :**
- location uniquement aux habitants de Billé.
  - Pour les obsèques (défunts hors commune) 91 €.

### ASSOCIATIONS

Gratuité pour une location par an par association de Billé

Types de locations	Associations de Billé	Associations hors commune
<b>Grande salle</b>		
Grande salle avec cuisine	167€	445€
Grande salle sans cuisine avec activités générant des recettes : belote, bal, loto	144€	333€
Grande salle sans cuisine pour réunion	111€	222€
<b>Petite salle</b>		
Petite salle avec cuisine	83€	-
Petite salle sans cuisine pour réunion	33€	-
<b>Vaisselle</b>		
Couvert	0,74€	0,74€
Verre pour vin d'honneur, tasse	0,27€	0,27€

### SALLE DES SPORTS

PARTICULIERS	
location horaire	5€
ASSOCIATIONS OU CLUBS	
soirée entraînement	20€
organisation tournoi	80€
abonnement semestriel	150€
abonnement annuel	300€

### VAISSELLE CASSÉE OU PERDUE

assiette	5,60€
tasse	4,60€
couvert (sauf couteau)	1,90€
couteau	4,10€
verre	2,25€
coupe à glace	1,45€
fourchette ou couteau à poisson	1,80€
bol carré	4,30€
carafe	14,10€
Coque chaise	32€

- **caution** : Habitants de la commune et hors commune : 420 €.
- **forfait ménage** : la salle doit être rendue propre. En cas d'état des lieux non conforme, un forfait de 35€ /heure sera facturé si nécessaire.
- **chauffage** : montant calculé en fonction des relevés lors des états des lieux.

## CIMETIÈRE JARDIN DU SOUVENIR

### CONCESSION CIMETIÈRE :

15 ans.....	75 €
30 ans.....	150 €
50 ans.....	250 €

### CONCESSION CINÉRAIRE :

Coût d'une cave-urne de 192 €  
ajouté au prix de la concession funéraire :

15 ans.....	267 €
30 ans.....	342 €
50 ans.....	442 €

En cas de renouvellement d'une concession cinéraire, seul le tarif d'une concession est appliqué.

### TARIF DE L'EMPLACEMENT DE LA MÉMOIRE SUR LE TOTEM

15 ans.....	30 €
30 ans.....	60 €
50 ans.....	100 €

Dimensions :  
- des tombeaux pour les caves - urnes 80 / 60 cm  
- des plaques en bronze obligatoire intégrées au totem 120 / 80 mm.

## La médiathèque de Billé

organise 1 mercredi sur 2 un après-midi bricolage sous toutes les formes (couture, tricot, crochet et activités manuelles).



Les participants à ces ateliers ont choisi de confectionner pour cette fin d'année des bonnets, écharpes, bottons, gants, layettes au profit de 2 associations : la maison de Tom pouce à Brie Comte Robert qui est une maison d'accueil pour toute maman ou future maman en difficulté ainsi que l'association SOS futures mères à la Port Marly.

Les tricoteuses se sont également lancées dans la confection de fanions avec de nombreux tissus colorés pour décorer la médiathèque en 2025.

Pour ce faire, les tricoteuses ont besoin de bénévoles pour se joindre à eux et apporter leur aide.

**Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous de 15h à 17h à la médiathèque de Billé.**

**Dates des prochains ateliers :** 8 janvier, 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 2, 16 et 30 avril 2025 puis tous les 15 jours à nouveau tout au long de l'année....



**Les nouveaux bénévoles qui souhaitent venir rejoindre l'équipe sont les bienvenus et peuvent se faire connaître auprès de Tiphaine au 02.23.51.14.20**

L'équipe de la médiathèque de Billé est très satisfaite du bilan de l'année écoulée. En effet, une augmentation des prêts de près de 23 % est à relever en 2024 par rapport à l'année 2023. Au total, 3252 documents sont mis à disposition du public : des livres, mais aussi des DVD et des jeux de société. 3087 prêts ont été effectués en 2024 à la médiathèque contre 2519 en 2023.

Les lecteurs reviennent en nombre à la médiathèque, comme en atteste Tiphaine Berthelot, bibliothécaire à Fougères Agglomération. « Le nombre de lecteurs est d'ailleurs en constante augmentation depuis 2022... L'accueil de classe régulier proposé à l'école avoisinante à la structure, a été très bénéfique, tant sur le plan des animations proposées tout au long de l'année que sur la hausse de fréquentation qui en découle.

La mise en réseau du catalogue commun sur le site des médiathèques de Fougères Agglomération a encouragé le déplacement des usagers des communes environnantes à la médiathèque de Billé. » En effet, il n'est pas rare de voir des habitants de Javené, Combourtillé, de Parcé, Rives du Couesnon, Romagné, fréquenter la médiathèque de la commune.



Si le nombre de lecteurs augmente, il en est de même pour les emprunts. « Les relances automatiques par courrier ou par mail des documents en retard ont permis d'obtenir des prêts plus réguliers et par conséquent, une fidélisation du lectorat », ajoute la responsable de la structure depuis 2003.



## Centre de loisirs

Le centre de loisirs est heureux d'accueillir deux nouveaux membres au sein du bureau associatif après un appel au bénévolat effectué auprès des familles du centre de loisirs.

Pour rappel, nous avons besoin de l'investissement des familles afin que le centre puisse continuer d'exister alors nous souhaitons remercier Anaïs Rebillon et Marine Rebillon qui ont rejoint l'aventure et qui prendront le rôle de : secrétaire et vice-secrétaire, ainsi que Audrey Gallée, Présidente, Audrey Guillaume et Mélanie Leray, trésorière et vice-trésorière.

Le centre de loisirs s'investit également dans la formation des jeunes des communes puisque nous formons pas moins de 5 jeunes (environ) des communes par an au diplôme du BAFA. Deux jeunes sont en ce moment en poste au centre de loisirs les mercredis après-midi après leurs cours et en stage pendant les vacances scolaires afin de débiter ou finaliser leur diplôme.

Autre nouvelle du côté du centre de loisirs, la directrice Mallaury Poullain sera en congé maternité à partir de fin mars jusqu'à la mi-août 2025, c'est pourquoi une offre d'emploi pour un remplacement de direction dû à un congé maternité est en ligne depuis peu.

### LE CENTRE DE LOISIRS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE !



De gauche à droite : Mélanie Leray, Anaïs Rebillon, Audrey Gallée, Audrey Guillaume, Marine Rebillon.

## Mallaury Poullain

Responsable pôle enfance- Directrice accueil de loisirs

Permanence téléphonique et mail les Lundi, Mardi de 9h à 17h00 ainsi que le Vendredi de 9h à 13h

Rencontre les mercredis, vacances scolaires et sur RDV

tél. 06 78 87 73 76 - Pôle enfance - 14 rue de la Chapellenie 35 133 Billé

web : <https://alsh-bcp-35.wixsite.com/alshbcp> e-mail : [villagenchante@hotmail.fr](mailto:villagenchante@hotmail.fr)

Lien ESPACE FAMILLE de notre centre de loisirs : <https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11695707#connexion&164720>



Et vous donne rendez-vous

**en mars 2026**

pour vous présenter une nouvelle pièce !



## Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2025.

Avec notre nouveau bureau tout neuf, nous avons fini l'année 2024 avec pleins d'idées et, en ce début d'année, nous sommes déjà au travail.

Notre premier loto a eu lieu le 12 Janvier. On a rarement vu la salle des fêtes aussi remplie. Pour ceux qui n'ont pas pu venir nous en organiserons un nouveau l'année prochaine, n'hésitez pas à regarder sur nos réseaux sociaux et chez nos commerçants les affiches pour réserver.

### Quelques dates à retenir aussi pour cette année :

- **Le 26 Avril**, la chasse aux œufs sur le site de la Jaunouse pour les enfants du RPI. Les informations seront transmises par le biais des réseaux sociaux et de l'école. Jeannot lapin sera là et nous amènera d'autres surprises pour les enfants...

Nous remercions au passage les amis de Jaunouse de nous accueillir pour la chasse aux œufs.

- **Le 8 Juin**, le vide-grenier, notez bien l'ouverture des réservations le 1<sup>er</sup> Mars, car chaque année les premières rues se remplissent très vite et nous essayons toujours de faire en sorte que les habitants de la commune soient les premiers à profiter des emplacements.
- **Le 13 Septembre** auront lieu les olympiades inter-quartiers, si nous trouvons 4 chefs d'équipes motivés pour former leurs équipes... Nous comptons sur vous et vous avez notre numéro pour l'organiser avec nous.

Nous vous rappelons que nous avons toujours la location de tables, chaises et vaisselles.

### Les tarifs pour les habitants de la commune sont :

- table à 2,50 € • chaise à 0,40 € • banc à 1,30 € • vaisselle rendue lavée 1 € par personne,
- et aussi des manges-debout avec housses pour 10 € l'ensemble

Les habitants hors commune ont aussi la possibilité d'en profiter, nous contacter pour les tarifs.

*Pour finir, un grand merci à tous les habitants de la commune de nous soutenir dans nos démarches et à M. le Maire et toute l'équipe municipale de l'aide qu'ils nous apportent.*



Loto du 12 Janvier

## Contact

Pierre BELLOIR  
06.78.31.62.74

Joël FORTIN  
06.82.41.03.57  
comitedesfetesdebille@outlook.fr ou 07.69.89.39.98.

## Club de l'amitié 2024 est déjà loin.

Bonjour à tous et bonne année 2025.

Celle-ci promet d'être riche en activités différentes et variées, espérons qu'elles sauront vous séduire en venant nous rejoindre, votre présence et participation seront très appréciées.

### Voici donc le programme pour cette première partie de l'année :

- **Jeudi 27 février** ▶ Assemblée Générale suivi d'un repas.
- **Dimanche 2 mars** ▶ Bal animé par Sylvère BURLLOT.
- **Lundi 7 avril** ▶ Concours de belote.
- **Mardi 1<sup>er</sup> juillet** ▶ Grillée à Jaunouse (organisation) Parcé.
- **Vendredi 11 juillet** ▶ Journée voyage détente fête de la rose en Anjou.
- **Mardi 26 août** ▶ Repas du secteur Fougères sud.
- **les 3<sup>ème</sup> mardis** ▶ Réunion mensuelle en alternance avec le club de Combourtillé
- **Billé** ▶ 18 février, 15 avril, 17 juin a l'étang de Joseph.
- **Combourtillé** ▶ 21 janvier, 18 mars, 20 mai.
- **Concours de belote** ▶ secteur Fougères-Vitré : lutte contre le cancer le 4 mars à Torcé.  
▶ secteur Vitré Fougères : le 15 mai à Romagné.

*Avec l'ensemble du conseil, la Présidente Jeanine*

## Le Badminton Javené-Billé



a organisé pour la première fois une soirée caritative le jeudi 17 octobre dernier.

Le club a choisi d'aider Thomas, jeune badiste rennais de 25 ans, atteint d'un cancer rare.

Grâce à la forte mobilisation des licenciés du BJB mais également des clubs alentours, nous avons réussi à récolter 400€ pour l'association « Le Challenge de Thomas : Tous ensemble contre le Sarcome ».

C'est une première réussie, que le club compte bien réitérer.

Comme chaque année, l'événement Blackminton était très attendu par les adhérents et leurs familles ! Ils ont été nombreux et nombreuses à profiter de cette animation qui met des étoiles plein les yeux !

Un grand merci aux partenaires de cet événement, Coccimarket de Billé et Disgroup.

A noter, les prochains évènements sont les tournois des 25 et 26 janvier 2025 et du vendredi 14 mars 2025 en nocturne, à la salle des sports de Javené. L'entrée est gratuite pour les spectateurs.

Le club tient à rappeler qu'il offre 3 séances d'essai gratuites.

N'hésitez pas à venir les rencontrer.

**Vous pouvez également consulter le site internet mis à jour régulièrement : <https://badjavenebille.wixsite.com/bjb35>**



## UNC Billé

Le 11 Novembre, la commune de Billé a célébré le 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale. Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu aux Soldats morts pour la France en présence d'une assistance d'environ 150 personnes dont une vingtaine d'enfants.

### Début de la cérémonie à 11h.

Le jeune Melvin D., engagé volontaire, a procédé à la levée des couleurs.

Marie Rose a lu un texte sur le vieux soldat qui traite du respect que les jeunes doivent avoir lors de leur présence devant un monument aux morts.

Lors de la lecture du message du président national des anciens combattants par notre président UNC de Billé, François Delcourt a rappelé que c'était il y a 106 ans en 1918. A la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du cessez-le-feu.

M<sup>r</sup> le Maire a lu le message du ministre des Armées Sébastien LECORNU avec un dépôt de gerbe et une sonnerie aux morts par le clairon. S'en est suivi une minute de silence puis La Marseillaise chanté par les enfants et toutes les personnes présentes.



*Voici les noms sur la photo de gauche à droite*

Sergent-Chef Benoît P.  
 Adjudant-Chef David A.  
 Éric Marchand OPEX  
 Pascal Rageul S de F  
 Alain Lebossé S de F-Armel Sirouet S de F  
 Le Commandant Philippe C.  
 Melvin D.  
 Colette LEGRAND  
 A l'arrière-Le capitaine Christian Parichon

François Delcourt a prononcé la formule officielle de la remise du drapeau 14/18 à M<sup>r</sup> Le Maire en ces termes : « nous vous le confions, vous le conserverez dans l'honneur et la dignité de la mairie. »

Après avoir promis de mettre le drapeau sous verre dans la mairie de Billé, Daniel BALLUAIS a invité la population à se rendre à la salle des fêtes.

Des insignes ont été remis aux adhérents présents : Éric Marchand (OPEX), Pascal Rageul (S de F) Alain Lebossé (S de F) Armel Sirouet (S de France). Colette Legrand a reçu le diplôme de l'UNC ainsi que la médaille de bronze pour son travail fait auprès des adhérents.

Un repas convivial a terminé cette belle journée mémorielle.

## Dates à retenir

**SAMEDI 22 FÉVRIER À 10H**  
 Assemblée Générale

**MARDI 8 MAI À 11H**  
 Cérémonie au monument  
 aux morts à Billé

**SAMEDI 24 MAI À 12H.**  
 Journée festive à Jaunouse

## Gym détente de Billé



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JAVENÉ LE 24 JANVIER 2025

Photo, de gauche à droite :

Thérèse Vacher, animatrice  
Corinne Lemarié, trésorière  
Amélie Lagrée, présidente  
Mélanie Gonsalvès, secrétaire



## USBJ



### Football et convivialité

Comme chaque année, l'USBJ a célébré Noël autour du foot en conviant ses jeunes joueurs à une session de soccer à Vitré. Ce moment convivial et festif a été l'occasion de clôturer l'année en beauté.

### Evènements à venir

- Loto : pour la deuxième année, nous organisons un loto le 22 mars
- Tournoi Germaine ALEXANDRE, notre tournoi annuel se tiendra le 10 mai
- Bocage Cup, ce grand tournoi national U14 réunira 64 équipes sur 8 sites dont Billé et Javené.

Pour faire vivre toutes ces activités, l'USBJ est toujours à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez contribuer à la dynamique d'une association locale, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Tél : 06 68 85 77 52  
ou 06 85 99 99 63

Mail : jjmvacher@hotmail.com

Suivez-nous  
sur Instagram et Facebook !.....



### UNE SAISON PROMETTEUSE

Les filles entament une saison prometteuse, marquée par de belles performances dès les premiers matchs de brassage. Les U18 se sont largement imposées face à l'US Fougères et au stade saint aubin aubinois, démontrant leur potentiel pour la saison à venir. Les autres catégories jeunes ont également affiché de bons résultats, confirmant les efforts collectifs et l'engagement du club dans le développement de la relève.

Du côté des séniors, malgré une détermination sans faille, l'équipe s'est malheureusement inclinée face à Bruz en Coupe de Bretagne.

### CHIFFRES CLÉS



100 LICENCIÉES



8 ÉQUIPES



5 CLUBS MEMBRES

### NOS ENGAGEMENTS

Le Groupement Féminin du Pays de Fougères s'est mobilisé avec conviction pour Octobre Rose, en participant à une course solidaire organisée par La Fougeraise Lutte Contre le Cancer.

En plus de cet engagement lors de la première journée de futsal, les U15 et les U18 ont décidées de jouer en rose, affichant ainsi leur soutien pour cette importante cause.



Le club s'investit également pleinement dans le développement de ses joueuses, avec un double engagement sportif et social. Sur le plan sportif, le club met en œuvre des actions concrètes pour favoriser la progression individuelle et collective, avec pour ambition de porter chaque joueuse au plus haut niveau de ses capacités.

L'aspect social est tout aussi primordial pour le club, qui s'attache à créer un environnement solidaire.

Au-delà de la compétition, le plaisir et la cohésion de groupe sont au cœur de la vie du club, avec des événements réguliers pour renforcer l'esprit d'équipe : fête d'Halloween, arbre de Noël, sortie à l'Ange Michel, et des stages sportifs pendant les vacances.

### NOS OBJECTIFS

Dans une dynamique de croissance, nous avons pour objectif de préneriser et consolider notre partenariat avec le Stade Rennais et nos partenaires publics.

La renforcer du pôle partenaires privés en accord avec nos objectifs et valeurs est également au coeur du projet.



## LE GROUPEMENT DES JEUNES DU BOCAGE FOUGERAIS

### Une saison 2024/2025 ambitieuse !

Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais (GJBF) entame la saison 2024/2025 avec une dynamique exceptionnelle. Le nombre de licenciés a littéralement explosé, atteignant plus de 200 jeunes joueurs, un record pour le club. Ces effectifs renforcés s'accompagnent de performances sportives prometteuses, notamment celles de nos U15, leaders de leur championnat en D1. Cette progression illustre le travail engagé depuis plusieurs saisons et laisse espérer de nouveaux succès à venir.



### Bocage Cup 2024 : une compétition qui change de dimension

La Bocage Cup, tournoi U14 emblématique du GJBF, franchit un cap pour sa 5<sup>e</sup> édition. La compétition se déroulera les 7 et 8 juin 2024, rassemblant 64 équipes de toute la France.

Le samedi, les matchs auront lieu sur sept sites, Beucé, Billé, Luitré-Dompierre, Laignelet, Fleurigné, Parcé, La Chapelle-Fleurigné.

Le dimanche, toutes les équipes convergeront au **complexe sportif de Paron à Fougères**, offrant une ambiance unique pour les phases finales.

Porté par le dévouement de nos bénévoles et le



soutien de nos partenaires, ce week-end s'annonce grandiose. Le GJBF est fier de voir cet événement gagner en notoriété et devenir un rendez-vous incontournable du football jeune.

### Les événements à ne pas manquer

Le GJBF continue d'animer la vie locale à travers des événements conviviaux et fédérateurs :

- **Repas annuel** : Réservez votre soirée du **25 janvier 2025** pour un moment festif et chaleureux avec l'ensemble des membres et sympathisants du club.
- **Tournoi U11-U13** : Prévu au printemps 2025, il réunira les jeunes talents autour de rencontres passionnantes, dans une ambiance familiale.

Ces rendez-vous reflètent notre volonté de créer des liens forts entre joueurs, éducateurs, supporters et partenaires.

Le Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais vous remercie pour votre soutien et vous donne rendez-vous tout au long de cette saison prometteuse !



## L'association des Amis de Jaunouse

L'association des amis de Jaunouse est une association qui a pour but d'animer le site de Jaunouse et de gérer les réservations de ce site en collaboration avec la mairie de Billé. L'association comptabilise une trentaine d'adhérents. Elle recrute de nouveaux adhérents, amoureux de ce site, qui désirent le découvrir et peut être s'impliquer dans l'association.

Les landes de Jaunouse s'étendent sur 4 communes : Billé, Combourtillé, Parcé, Montreuil-des-Landes.

**Animation :** L'association a organisé 3 manifestations au cours de l'année 2024 :

- 2 concours de palets en mai et septembre réunissant à chaque fois une trentaine d'équipes. Ces concours sont ouverts à tous, adhérents de clubs ou non adhérents. Les joueurs de pétanque sont les bienvenus lors de ces concours.
- Le feu de la Saint-Jean en juin avec une animation musicale. Cette année, en première partie, une chanteuse professionnelle nous a fait découvrir son répertoire de chansons. En seconde partie, 2 amis musiciens, Christophe et Rodolphe ont animé une soirée dansante bretonne. A la tombée de la nuit, tous les participants ont pu admirer un énorme brasier dont les flammes s'élevaient à plusieurs mètres de hauteur.

**Cette manifestation est toujours gratuite et ouverte à tous.**



### Location :

La location du site en 2024 a fortement progressé. Plusieurs manifestations publiques ou privées ont eu lieu. Nous citerons les plus importantes :

- En juin, dans le cadre du festival Humeur Vagabonde, le site a accueilli un spectacle gratuit organisé par le centre culturel Juliette-Drouet de Fougères. Nous avons comptabilisé près de 250 spectateurs. La mairie de Billé et l'association des amis de Jaunouse ont apporté leurs concours à la bonne réalisation de ce spectacle.
- En août, des passionnés de vieilles voitures (des 2CV) se sont rassemblés sur ce site. Le comité des fêtes de Parcé, initiateur de ce rassemblement, a compté 50 véhicules.
- Le même mois, une autre association de motards « Les goélands » a réuni un week-end les amateurs de side-cars de la région.
- Les 6-7-8 septembre, le prix Froger-Ferron a attiré des centaines de participants amoureux de danses bretonnes et de bouèze.
- Citons aussi le repas annuel Générations Mouvement 35 réunissant les 4 communes citées ci-dessus, la kermesse des écoles par le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Billé, Combourtillé, Parcé, un concours de palets organisé par la société de chasse de Combourtillé, etc.

Toutes ces manifestations montrent que ce site offre de grandes possibilités pour accueillir des rassemblements importants mais aussi pour de petites réunions familiales. Gageons que pour l'année 2025, ce site continuera d'attirer les associations et les particuliers. Organiser une animation dans cet écrin de verdure est la certitude d'une manifestation réussie.

Pour toute location, contactez la mairie de Billé.

*Le conseil d'administration des Amis de Jaunouse.*

## L'espace jeux Famiré dans le pré

accueille les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle, parent ou grand-parent. Les séances se déroulent le jeudi de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires) au Pôle enfance de Billé.

Différentes activités sont proposées en intérieur et extérieur: activités manuelles, motrices ou encore sensorielles ainsi qu'un temps lecture et comptines. Durant l'année, nous accueillons également des intervenants.

*Vous pouvez découvrir l'espace jeux avec le blog «famire.over-blog.fr»  
Vous êtes les bienvenus.*

## Contact

Séverine Berteloot  
06 12 33 09 30



## INFOS DIVERSES

### Carte d'identité / Passeport

#### Changement d'horaires

La commune de Combourtille est habilitée à délivrer les cartes d'identité et passeports. Le bureau des rendez-vous est situé à l'extrémité du bâtiment de la mairie, côté route départementale, par un accès extérieur totalement indépendant de la mairie aux horaires suivants :

LUNDI	9h00 à 12h30	
MARDI		13h30 à 18h00
MERCREDI	8h30 à 12h30	13h30 à 18h00



#### ■ réaliser une pré-demande en ligne

Pour obtenir ou renouveler une carte nationale d'identité ou un passeport biométrique, il faut tout d'abord réaliser une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (service-public .fr). **lien pré-demande ANTS : [https://passeport.ants.gouv/demarches en ligne/faire-une-premiere-demande-de-carte-nationale-d-identite](https://passeport.ants.gouv/demarches%20en%20ligne/faire-une-premiere-demande-de-carte-nationale-d-identite)**

*Pour avoir un traitement rapide de votre demande, il est important de bien prendre note de toutes les pièces afin de vous éviter un nouveau rendez-vous :*

#### ■ prendre rendez-vous en ligne sur le site de [combourtille.fr](http://combourtille.fr) rubrique carte d'identité / passeport



**CLIC Haute Bretagne**  
Centre Local d'Information  
et de Coordination

Le CLIC accueille, écoute, informe et oriente les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (adultes et enfants), leur entourage et les professionnels,  
intervient sur  
Coesnon Marches de Bretagne,  
Fougères Agglomération et Liffré-Cormier

**Le CLIC répond à vos questions pour vous aider à :**

- Rester à domicile
- Adapter votre logement
- Trouver un transport
- Accéder à vos droits
- Informer ou chercher un hébergement ou pour toute autre question

Le CLIC est une antenne MDPH  
Maison Départementale  
des Personnes Handicapées

Les professionnels du CLIC sont tenus au secret professionnel et vous accueillent :

<p><b>Site Maen Roch</b></p> <p>ESCC Eugénie Duval 1 rue Albert Camus St Brice en Cogles</p>	<p><b>Site Fougères</b></p> <p>88 rue de la Forêt Dans les locaux du CCAS</p>
--	---

☎ 02 99 98 60 23  
✉ clic@asso-haute-bretagne.fr  
www.clic-haute-bretagne.com




Pour nous rencontrer		
<b>Accueil téléphonique ouvert</b>		
Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 Le mardi de 13h30 à 17h00		
Accueil physique sans RDV	<b>FOUGERES</b>	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h Mardi de 13h30 à 17h
	<b>MAEN ROCH</b>	Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h Mardi de 13h30 à 17h
Entretien avec les conseillères du CLIC uniquement sur RDV		
Accueil physique en permanences délocalisées avec les conseillères sur RDV uniquement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>A Louvigné du Désert</b> (France Services) Le 1er et 4ème lundi du mois de 14h30 à 17h</li> <li>✓ <b>A Val Coesnon</b> (Pôle Social et Solidaire) Le 2ème et 3ème lundi du mois de 14h à 16h30</li> <li>✓ <b>A Romagné</b> (l'Escale) : Le 3ème mardi du mois de 14h à 16h30</li> <li>✓ <b>St Georges de Reintembault</b> (mairie) Le 2ème jeudi du mois du mois de 14h à 16h30</li> <li>✓ <b>A St Aubin du Cormier</b> (Pôle de Services de Proximité) : Le 1er et 3ème vendredi du mois de 9h30 à 12h</li> <li>✓ <b>A Liffré</b> (9 rue des Ecoles -Espace des partenaires de Proximité) Le 1er et 3ème vendredi du mois de 14h à 16h30</li> </ul>		

## MAIRIE de BILLÉ

5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ  
Tél. 02 99 97 60 33  
Site internet : [communedebille.fr](http://communedebille.fr)

### Jours et Horaires d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h30 14h00 à 17h30
Jeudi et Vendredi	8h30 à 12h30

**Nouvelle adresse mail  
de la mairie**

**« [communedebille35@orange.fr](mailto:communedebille35@orange.fr) »**

# CALENDRIER DE COLLECTE 2025

## Billé

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	Me	1	Sa	1	Sa	1	Ma	18	1	1	Di
2	Je	2	Di	2	Di	2	Me	2	Ve	2	Lu
3	Ve	3	Lu	3	Lu	3	Je	3	Sa	3	Ma
4	Sa	4	Ma	4	Ma	4	Ve	4	Di	4	Me
5	Di	5	Me	5	Me	5	Sa	5	Lu	5	Je
6	Lu	6	Je	6	Je	6	Di	6	Ma	6	Ve
7	Ma	7	Ve	7	Ve	7	Lu	7	Me	7	Sa
8	Me	8	Sa	8	Sa	8	Ma	8	Je	8	Di
9	Je	9	Di	9	Di	9	Me	9	Ve	9	Lu
10	Ve	10	Lu	10	Lu	10	Je	10	Sa	10	Ma
11	Sa	11	Ma	11	Ma	11	Ve	11	Di	11	Me
12	Di	12	Me	12	Me	12	Sa	12	Lu	12	Je
13	Lu	13	Je	13	Je	13	Di	13	Ma	13	Ve
14	Ma	14	Ve	14	Ve	14	Lu	14	Me	14	Sa
15	Me	15	Sa	15	Sa	15	Ma	15	Je	15	Di
16	Je	16	Di	16	Di	16	Me	16	Ve	16	Lu
17	Ve	17	Lu	17	Lu	17	Je	17	Sa	17	Ma
18	Sa	18	Ma	18	Ma	18	Ve	18	Di	18	Me
19	Di	19	Me	19	Me	19	Sa	19	Lu	19	Je
20	Lu	20	Je	20	Je	20	Di	20	Ma	20	Ve
21	Ma	21	Ve	21	Ve	21	Lu	21	Me	21	Sa
22	Me	22	Sa	22	Sa	22	Ma	22	Je	22	Di
23	Je	23	Di	23	Di	23	Me	23	Ve	23	Lu
24	Ve	24	Lu	24	Lu	24	Je	24	Sa	24	Ma
25	Sa	25	Ma	25	Ma	25	Ve	25	Di	25	Me
26	Di	26	Me	26	Me	26	Sa	26	Lu	26	Je
27	Lu	27	Je	27	Je	27	Di	27	Ma	27	Ve
28	Ma	28	Ve	28	Ve	28	Lu	28	Me	28	Sa
29	Me	29	Sa	29	Sa	29	Ma	29	Je	29	Di
30	Je	30	Di	30	Di	30	Me	30	Ve	30	Lu
31	Ve	31	Lu	31	Lu	31	Di	31	Sa	31	Lu

Collecte des ordures ménagères - Poubelle grise |
 Collecte sélective - Poubelle jaune |
 Décalage de collecte en raison d'un jour férié |
 Vacances scolaires Zone B

**JOURS DE COLLECTE**

L M M J V

Semaine paire  
     Semaine impaire

Semaine paire  
     Semaine impaire

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023  
**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**LES EMBALLAGES SONT**

**VIDÉS**

**NON LAVÉS**

**NON IMBRIQUÉS**

**EN VRAC**

**DANS LE BAC**

**UN DOUTE ?**

Téléchargez gratuitement l'application

**Guide du tri**

DISPONIBLE SUR

Google play

DISPONIBLE SUR

App Store

**SMICTOM**

PAYS DE FOUGÈRES

**CITEO**

Soutenu par

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

# CALENDRIER DE COLLECTE 2025

## Billé

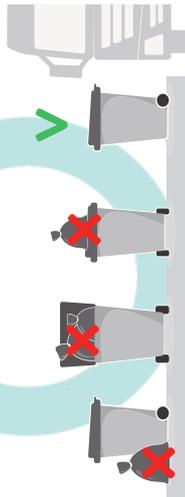
### JOURS DE COLLECTE

L M M J V



### LES BONS GESTES :

- Sortir le bac la veille du jour de collecte
- Présenter le bac **couvercle fermé**, sans sac supplémentaire dessus ou à côté, avancé vers la chaussée et la **poignée tournée vers la rue**
- Présenter le **bac PLEIN** de manière à optimiser votre nombre de levées, mais sans tasser excessivement les déchets
- Remiser le bac dès que possible après la collecte.



**Une naissance ?  
Un déménagement ?  
Un autre changement ?**  
Contactez nous au  
**02 99 94 34 58**  
(appel non surtaxé)

[accueil@smictom-fougères.fr](mailto:accueil@smictom-fougères.fr)  
[www.smictom-fougères.fr](http://www.smictom-fougères.fr)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Ma	1 Ve	1 Lu	1 Me	1 Sa	1 Lu
2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di	2 Ma
3 Je	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu	3 Me
4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je
5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me	5 Ve
6 Di	6 Me	6 Sa	6 Lu	6 Je	6 Sa
7 Lu	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve	7 Di
8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Me	8 Sa	8 Lu
9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Je	9 Di	9 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa
14 Lu	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di	31 Ve	31 Me	31 Me	31 Me



## le Transport à la demande

### MODE D'EMPLOI



#### POUR QUI ?

Service ouvert à **TOUS** les habitants des 28 communes du territoire.

4€ / 50<sup>es</sup> VOYAGES  
8€ / LES 26 SUIVANTS

#### COMMENT ÇA MARCHE ?



#### LES TRAJETS SUIVANTS NE SONT PAS PRIS EN COMPTE

- Les trajets pris en charge par la Sécurité Sociale.
- Les trajets domicile-travail et les trajets-école.
- Les trajets déjà desservis par le transport urbain du réseau SURF et l'offre régionale BREIZH GO, ligne 9.



#### OÙ PEUT-ON CIRCULER ?

La personne, avec des titres de transports à son nom, peut circuler dans son secteur de domiciliation. Une PMR peut se déplacer à l'intérieur de sa commune.

#### PENSEZ À VOYAGER À PLUSIEURS

Un titulaire d'un titre de transport peut emmener jusqu'à trois autres personnes dans son trajet.





## COMMUNIQUÉ

FOUGÈRES, LE 2 DECEMBRE 2024

### La commune de BILLÉ A choisi pour vous MBA MUTUELLE !

Depuis le **1<sup>ER</sup> Aout 2023**, votre commune a choisi MBA Mutuelle pour vous proposer des offres en complémentaire santé qui s'adaptent aux besoins et au budget de chacun d'entre vous.

Sans limite d'âge, de ressources financières, sans questionnaire de santé, quelle que soit votre situation familiale ou professionnelle, la seule condition pour pouvoir bénéficier de cette mutuelle communale est de résider à **BILLÉ**. Cette dernière présente plusieurs avantages, les tarifs étant mutualisés, chaque habitant peut bénéficier d'une complémentaire santé adaptée, à prix avantageux.

**Marjorie ESNAULT**, conseillère MBA Mutuelle, vous renseigne par téléphone au **06 75 42 39 74** ou au sein de votre agence de proximité **10/12 Boulevard du Maréchal Leclerc, 35300 Fougères**.

#### MBA Mutuelle, qui sommes-nous ?

Fondée en 1947, MBA Mutuelle est la seule mutuelle à avoir le Siège Social à Rennes et appartenir à la Marque Bretagne. MBA Mutuelle n'a pas d'actionnaires, c'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. 100% des bénéfices sont réinvestis dans de meilleurs remboursements des soins, dans la prise en charge de nouveaux traitements et dans l'action sociale envers les plus fragiles. MBA Commune, l'offre de mutuelle communale, est spécialement conçue pour permettre un meilleur accès aux soins aux habitants des villages et agglomérations du Grand Ouest.

## Vous souhaitez d'avantage d'informations sur nos offres santé ?

► Tel : 02 99 29 66 00  
► 06 75 42 39 74

► Mail :  
marjorie.esnault@mbamutuelle.com

► En agence :  
10/12 Boulevard du Maréchal Leclerc  
35300 Fougères.

Buvette  
Restauration

+ de 800 exposants

ouvert aux professionnels  
et aux particuliers

3ème édition  
**MARCHÉ** de  
printemps

Vide grenier  
Troc aux plantes



Bijoux • Fleurs • Saucissons • Chocolats • etc

**18 mai 2025 - 9h > 18h**

Parking de Carrefour  
Boulevard de Groslay  
35300 Fougères

Renseignements et inscriptions :

la.ferme.chtis@gmail.com ou 07 68 35 28 51

**INSCRIPTION ET RÉSERVATION DÈS À PRÉSENT**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 JANVIER 2025

### MÊME EN HIVER IL EST POSSIBLE DE FAIRE DES DONNS ALIMENTAIRES

En juin 2024, alors que la saison des potagers débutait, **un collectif d'associations** composé de L'Épicerie Sociale de Fougères (Fougères Solidarité), des Oiseaux de la Tempête, du Secours Populaire Français de Fougères, des Restaurants du Cœur de Fougères et Antrain a lancé un **appel aux dons à l'ensemble des habitants du territoire. Une dizaine de propositions de dons a été faite suite à cet appel par des particuliers et des professionnels.** Les colis alimentaires ont pu être approvisionnés en concombres, courgettes, haricots verts, œufs ou encore pommes. Ce sont également 350 pots de yaourts que les organisateurs de l'Urban Trail de Fougères ont donnés suite à l'événement. **Un grand merci pour l'ensemble de ces dons !**

Pour rappel, en 2023, les quantités de dons alimentaires reçus par les associations d'aide alimentaire ont baissé alors que le nombre de personnes inscrites a augmenté. À titre d'exemple, le Secours Populaire Français de Fougères a enregistré une **baisse de 50% de dons** contre une **hausse de 13% de personnes inscrites à Fougères et 40% à Maen Roch, Louvigné-du-Désert et Saint-Aubin du Cormier.**

Aujourd'hui, les colis alimentaires manquent toujours de produits frais (fruits, légumes, produits animaux) car les dons reçus de la part des distributeurs alimentaires, rendus obligatoires depuis la Loi Garot 2016, ont fortement diminué ces derniers mois, entre autres suite à l'arrivée des rayons dits « anti gaspi ». Cette diminution oblige les associations à acheter de plus en plus de denrées alimentaires sans voir leurs moyens financiers augmenter, bien au contraire.

Même si la saison des potagers est terminée, **vous avez peut-être des fruits et/ou légumes d'hiver** en surplus : courges, choux, carottes ou encore kiwis. Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez écrire à [donalimentaire@poste.fouger.fr](mailto:donalimentaire@poste.fouger.fr) toute l'année.

Cette recherche de dons alimentaires est coordonnée par le Pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du pays de Fougères dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire (PAT) « L'eau à la Bouche ».

---

**Contact Presse :** Ellie RUDOLPH

Chargée de mission ESS & Démocratie Alimentaire

Pôle ESS du pays de Fougères

[ellie.rudolph@ecosolidaire.org](mailto:ellie.rudolph@ecosolidaire.org)

06 04 50 04 71

## État civil

### Naissances

• Lino GERARD	10, Rue des Courtils	15 janvier
• Lina BLANCHARD	16, La Renardière	15 mars
• Jules TIBERGHIE	17, Les Près De La Joulière	16 mai
• Eliot COLAS	1, Le Champ Hodiard	19 juin
• Amandine		
• Johanne RIDOUX	22, La Renardière	16 août
• Karia FROC	12, Rue du Courtil	18 août
• Briec BARREAU	8, Rue de la Chapellenie	21 août
• Juline SENECHAL	6, La Ménardière	6 octobre
• Andréa HUBERT VINCENZOTTI	18, La Bordelière	28 septembre

**13 naissances  
dont 3 sans  
autorisation  
de parution.**

### Mariage

• Marine BOSCHER et Carla LEMARCHAND	58, Rue de Fougères	10 août
--------------------------------------	---------------------	---------

### Décès

Marie-Ange HAQUETTE, née LEFISELIER (transcription)	4 janvier
Joseph TROUVE	19 mars
Stephane CAPLET (transcription)	27 juillet
Gérard MASSIN (transcription)	24 août
Jean-Baptiste COCHET (transcription)	8 octobre
Marcel ROUSSEL (transcription)	23 décembre

## Madame Marie Serrand a fêté ses 100 ans le 8 octobre 2024.

Marie Serrand est née le 8 octobre 1924 à Billé au 11 Rue de Fougères, elle est la cadette d'une famille de 3 enfants.

Ses parents, agriculteurs dans le bourg de Billé exploitaient une petite ferme et tenaient également un café jusque dans les années 1940.

Au décès de sa maman à l'âge de 44 ans, Marie et son frère Amand cessent leurs études et reviennent travailler avec leur père et leur sœur aînée, Reine, dans la ferme familiale.

Au mariage d'Amand, en 1946, Marie et Reine continueront avec leur père l'activité agricole, les travaux des champs étaient la spécialité de Marie, des travaux qu'elle réalisait avec son cheval.

Son père décèdera en 1973, sa grande sœur Reine en 2013. Désormais seule, Marie restera fidèle à la maison familiale où elle a toujours vécu jusqu'en décembre 2021.

Depuis, elle réside à la résidence Domitys à Vitré où elle peut apprécier le confort et la bienveillance de ceux qui l'entourent.





## Résidence St Gilles de Luitré-Dompierre

Face à des coûts de fonctionnement de plus en plus importants et le constat d'une baisse durable du nombre de résidents, l'association des résidences du Mué, composée de la résidence la Charmille à Parcé et la résidence St Gilles à Luitré-Dompierre, a décidé d'une restructuration sur un seul site : la résidence Saint Gilles de Luitré-Dompierre. En conséquence, la résidence Les Charmilles de Parcé n'accueille plus de résidents depuis la mi-décembre.

Au sein d'une commune attractive aux portes de Fougères, la résidence Saint-Gilles offre un cadre agréable, à taille humaine où les résidents seuls ou en couple peuvent bénéficier de nombreux services personnels et animations.

### La résidence comprend :

- 25 places en hébergement permanent dont 2 appartements pour couple,
- 1 place en hébergement temporaire,
- 3 places en accueil de jour soit en demi-journée ou en journée.

Un programme d'activité est proposé chaque semaine afin de favoriser les relations entre les résidents et participer au maintien de l'autonomie. La résidence bénéficie de la présence et de l'implication des bénévoles par l'association d'animation St Gilles pour offrir des activités ponctuellement. Avec l'appui d'un personnel bienveillant, tout est mis en œuvre pour accompagner les résidents et leur permettre de maintenir un indispensable lien social.

**Pour tout contact ou demande d'information,  
appelez le 02 99 97 98 97 ou envoyez un courriel à [secretariat@mue35.fr](mailto:secretariat@mue35.fr).**

18 janvier 2025 = spectacle de majorettes « SAINT M'HERVÉ »



Souvenir Noël 2024

25 décembre 2024 = le repas de Noël des résidents avec un cadeau pour chacun

## PETITE RUBRIQUE HISTORIQUE DE JO RAHUEL

### Billé en 1844

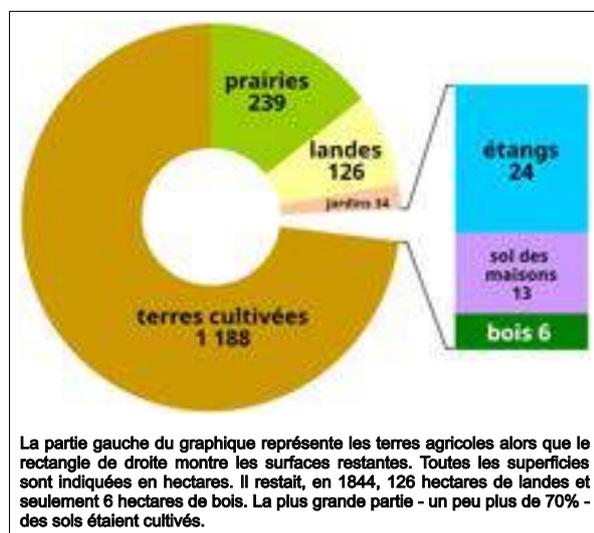
À leur ouvrage *Notice Historique et Statistique sur la baronnie la ville et l'arrondissement de Fougères*, publié en 1846, Amédée Bertin et Léon Maupillé avaient joint des tableaux contenant les statistiques détaillées de l'année 1844 pour chaque commune de l'arrondissement. Dans cet article sont réunies les données concernant Billé cette année-là.

#### Population

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la commune comptait 1 184 habitants. La population n'avait guère varié depuis le siècle précédent (1 200 habitants en 1776). On comptait 287 ménages dont 44 occupaient le bourg. Les autres étaient répartis dans 70 hameaux. 318 maisons étaient répertoriées à Billé. Les écoles enseignaient à 32 filles et 45 garçons.

#### Agriculture

Les 1 700 hectares de la superficie de Billé étaient répartis de la façon suivante:



Nous ne disposons pas d'informations concernant les espèces cultivées mais il y a tout lieu de penser que, comme dans l'ensemble de l'arrondissement de Fougères, le sarrasin (*le câraou*) occupait une place très importante. Il y avait en outre du blé et de l'avoine. Le trèfle (*la teurmaine*) prenait de plus en plus d'importance depuis le début du siècle et la pomme de terre commençait à se développer. Il est à noter que la culture de l'ajonc et du genêt, utilisés comme fourrage, était encore pratiquée, mais menacée par l'arrivée du trèfle.

La surface moyenne des fermes était de 5,3 hectares par propriétaire. Les parcelles - seulement 0,43 hectares en moyenne - ne dépassaient que rarement un *journal* (un demi-hectare). En plus d'être encombrées de pommiers et de poiriers, elles étaient entourées de

haies plantées de chênes et de châtaigniers. L'ensemble n'était pas favorable aux bons rendements.

#### Élevage

Le cheptel se composait de 1 454 bêtes à viande, dont 975 bovins, et 273 équidés qui se répartissaient comme suit:

vaches	500	chevaux	13
élèves	325	juments	140
bœufs	150	élèves	120
bêtes à laine	176		
porcs	303		

#### Transports et attelages

Il y avait bien peu de routes: seulement 3 kilomètres de voies royales - ce qui correspond à la traversée de Billé par l'actuelle départementale 179 - et 12 kilomètres de voies vicinales.

Comme de nos jours, l'importance des 97 véhicules recensés dans la commune se mesurait en chevaux. Il n'y avait qu'un seul attelage avec huit bêtes de traits. D'autres voitures en comportaient six (19 voitures), quatre (20) ou trois (4). Toutefois plus de la moitié (53) étaient attelées avec un ou deux chevaux.

#### Autres activités

Les habitants de Billé vivaient essentiellement de l'agriculture. En effet, sur les 278 chefs de famille recensés en 1846, environ les deux tiers étaient cultivateurs. Pour être complet, il faut aussi ajouter que de nombreux autres métiers existaient. Le recensement de 1846 permet de les énumérer. Il se trouvait alors à Billé boucher, briseur de pierre, buraliste, cantonnier, charpentier (4), charron (3), chiffonnier, cordier, cordonnier, couturière, couvreur (4), débitant de boissons (2), instituteur/trice (2), maçon (3), marchand de draps, maréchal (3), menuisier (4), meunier (3), ramoneur, sabotier, scieur de long, tailleur et tisserand.

La plupart étaient installés au bourg mais pas seulement. L'Aunée, par exemple, bien située sur la grande route, avait un maréchal et un débit de boisson. Il faut ajouter qu'il n'y avait pas moins de 40 fileuses. Ces dernières pouvaient être en même temps agricultrices mais, bien souvent, elles étaient aussi veuves et cette occupation leur permettait de survivre.



Plusieurs pages concernant les métiers pratiqués à Billé sont développés sur le site internet.

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé, de ses gens et de son patrimoine.

<https://billelesmouches.eu>



## Bienvenue aux TRANSPORTS JEULAND



Depuis fin juillet 2024, les Transports JEULAND sont arrivés à la Tremblais, route de Parcé à Billé.

Installé depuis juillet 2018 à Taillis, le gérant de l'Entreprise, Mr Pierre-Antoine JEULAND, a souhaité reprendre un site plus approprié au développement de son activité de transports.

Passionné, ce jeune chef d'entreprise de 28 ans déjà riche d'une forte expérience, désire développer une activité de stockage en plus du transport.

Après avoir travaillé pour les transports GELIN, Mr Pierre-Antoine JEULAND est devenu totalement indépendant en 2021.

Aujourd'hui, les transports JEULAND assurent la qualité de service avec :

- 9 camions-remorques,
- 7 chauffeurs,
- 1 assistante de direction,
- du transport sur toute l'Europe.



Nous souhaitons à cette entreprise, bon vent, réussite et bonne route, qu'elle soit la plus longue possible.

La Tremblais - 35133 Billé - Tél. 07.66.07.13.18

## Installation d'un relais colis Nouveauté à l'épicerie de Marion et JérémY





Classes 4

Dilla